BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2025

ANNEXE 5 : Modèle d'attestation de stage 12

Logo de l'organisme d'accueil

ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL	
Nom ou dénomination sociale : BOUVE SASA / LOCASERVICE	
Adresse : RUE DE L'YSER / 59480 / LA BASSEE	
certifie que	
LA OU LE STAGIAIRE	
Nom : BRUNIN	Prénom : Maxime
` '	Sexe : F ☐ M ☑
Adresse : 5 Place du Trou Grise / 62138/ Douvrin	
<u> </u>	n@outlook.fr
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations	
Option ☐ SISR ☑ SLAM	
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) : LYCEE GASTON BERGER / 59000 / LILLE	
LTGEE GASTON BERGER / 59000 / LILLE	
a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études	
<u>DURÉE DU STAGE</u>	
Dates de début et de fin du stage : Du	
Représentant une durée totale de 6 Semaines à 35H/semaine nombre de semaines / de mois	
	(rayer la mention inutile).
La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.	
MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE	
La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un montant total de euros.	
L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage Fait àLA.BASSEE	
dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014- 40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux	Nom, fonction et signature de la personne
	représentant de l'organisme d'accueil
trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années	
suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le	LEHUT Sylvain Responsable Info
montant total de la gratification perçue. Les informations précises	Responsable into
sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale	all
art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)	

¹ Remettre autant d'attestations que d'entreprises fréquentées pour couvrir les semaines de stage réglementaires.

² Pour les personnes candidates se présentant au titre de leur activité professionnelle, cette attestation sera remplacée par des certificats de travail.